publié le 19/04/2022

L'évaluation au collège

Le socle commun de compétences, de connaissance et de culture

Descriptif :

Au collège, vous recevez chaque fin de trimestre ou de semestre, des bilans périodiques, qui positionnent les acquis des élèves sur le référentiel du socle commun de compétences de connaissances et de culture.

Sommaire :

- Depuis la réforme du collège une nouvelle progression par cycles d'apprentissages de 3 ans s'est mise en place entre l'école primaire et le collège :
- Deux finalités à l'évaluation :

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (SC3C) représente tout ce qu'un élève doit savoir et maîtriser à la fin de sa scolarité obligatoire. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Le livret scolaire permet de rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation complète et exigeante.

La maîtrise du socle est nécessaire pour obtenir le diplôme national du brevet (D.N.B.).
Pour chacune des huit composantes du socle commun prises en compte, le candidat obtient :

10 points pour le niveau « maîtrise insuffisante », (positionnement 1 /rouge)
25 points pour le niveau « maîtrise fragile », (positionnement 2/jaune)
40 points pour le niveau « maîtrise satisfaisante », (positionnement 3/vert)
50 points pour le niveau « très bonne maîtrise ». (positionnement 4/vert foncé)

La maîtrise du socle commun est notée sur 400 points (bilan de fin de cycle 4) ; les épreuves terminales comptent pour 400 point également. L'élève obtient son DNB s'il obtient au moins 400/800
Plus d'information sur le site de l'Éducation nationale

Quel est le contenu du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ?

Il se compose de 5 domaines, cependant les élèves seront positionnés en fin de cycle sur les 8 domaines suivants :

- **Domaine 1 (D1) : les langages pour penser et communiquer**
  - D1-1 : langue française à l'oral et à l'écrit
  - D1-2 : langues étrangères et régionales
  - D1-3 : langages mathématiques, scientifiques et informatiques
  - D1-4 : langages des arts et du corps
- **Domaine 2 (D2) : les méthodes et outils pour apprendre**
- **Domaine 3 (D3) : la formation de la personne et du citoyen**
- **Domaine 4 (D4) : les systèmes naturels et techniques**
- **Domaine 5 (D5) : les représentations du monde et l'activité humaine**

Chaque domaine se décline ensuite en sous-domaines selon les différents cycles.

Voici la grille pour le cycle 4 du collège (5e 4e 3e)

Domaine 1 les langages pour penser et communiquer

D1-1 : langue française à l'oral et à l'écrit

- S'exprimer à l'oral
- Comprendre des énoncés oraux
- Lire et comprendre l'écrit
- Écrire
- Exploiter les ressources de la langue
- Réfléchir sur le système linguistique

D1-2 : langues étrangères et régionales

- Lire et comprendre l'écrit
- Écrire et réagir à l'écrit
- Écouter et comprendre
- S'exprimer à l'oral en continu et en interaction
- Organiser son travail personnel

D1-3 Langages mathématiques, scientifiques, informatiques

- Utiliser les nombres
- Utiliser le calcul littéral
- Exprimer une grandeur mesurée ou calculée dans une unité adaptée
- Passer d'un langage à un autre
- Utiliser le langage des probabilités
- Utiliser et produire des représentations d'objets
- Utiliser l'algorithmique et la programmation pour créer des applications simples

D1-4 Langages des arts et du corps

- Pratiquer des activités physiques sportives et artistiques
- Pratiquer les arts en mobilisant divers langages artistiques et leurs ressources expressives

Domaine 2 les méthodes et outils pour apprendre

- Organiser son travail personnel
- Coopérer et réaliser des projets
- Rechercher et traiter les informations, s'initier aux langages des médias
- Mobiliser des outils numériques pour apprendre, échanger et coopérer

Domaine 3 la formation de la personne et du citoyen

- Maîtriser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions, respecter celles des autres
- Connaître et comprendre la règle et le droit
- Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement
- Faire preuve de responsabilité, respecter les règles de la vie collective, s'engager et prendre des initiatives

Domaine 4 les systèmes naturels et techniques

- Mener une démarche scientifique, résoudre un problème
- Concevoir des objets et systèmes techniques
- Identifier règles et principes de responsabilité individuelle et collective, domaines santé, sécurité,

l'environnement
- Identifier des règles et des principes de responsabilité individuelle et collective dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement

Domaine 5 les représentations du monde et l'activité humaine

- Situer et se situer dans le temps et l'espace
- Analyser et comprendre les organisations humaines et les représentations du monde
- Raisonner, imaginer, élaborer, produire
- Organisation des enseignements

● Depuis la réforme du collège une nouvelle progression par cycles d'apprentissages de 3 ans s'est mise en place entre l'école primaire et le collège :

Cycle 1 : maternelle
Cycle 2 : CP, CE1, CE2 => Bilan
cycle 3 : CM1, CM2, 6 => Bilan
cycle 4 : 5e, 4e, 3e => Bilan

A la fin de chaque cycle, un **bilan de fin de cycle** est établi qui positionne les élèves sur un niveau de maîtrise des compétences du socle commun de compétences, connaissances et de culture. Votre enfant sera donc positionné à l'issue de la 6e (bilan de fin de cycle 3) et à l'issue de la 3e (bilan de fin de cycle 4).

Ce niveau de maîtrise des compétences se situe entre

1 = maîtrise insuffisante (rouge)
2 = maîtrise fragile (jaune)
3 = maîtrise satisfaisante (vert)
4= très bonne maîtrise (vert foncé)

○ L'évaluation : étape 1 la formation, le bilan périodique (bulletin trimestriel)

Les programmes sont conçus par cycles de trois ans favorisant ainsi la construction d'une évaluation qui doit "permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève".

L'enseignement au collège est toujours disciplinaire cependant l'évaluation effectuée par chaque enseignant se référera aux différents domaines du socle dans lesquels chaque discipline s'inscrit.

Les enseignants évaluent durant chaque période (trimestre ou semestre) la maîtrise des compétences du socle commun. Un bilan périodique est proposé aux élèves et aux familles à la fin de chaque trimestre.

Le bilan périodique (ou bulletin trimestriel) que vous recevez proposera des entrées disciplinaires dans lesquelles vous retrouverez les sous-domaines du socle évalués par l'enseignant durant la période.

○ Évaluation : étape 2, Le bilan de fin de cycle

Ce bilan attestera du niveau de maîtrise des compétences du socle de votre enfant, celui-ci sera positionné en fin de 6e et en fin de 3e (certification pour l'obtention du DNB). Nous pourrons aussi regarder le positionnement de chaque élève sur cette grille de compétences à la fin de chaque période afin d'observer sa progression.

● Deux finalités à l'évaluation :

• une évaluation tournée vers les besoins des élèves au service de la construction des compétences. Une évaluation pour les apprentissages. Une évaluation qui intervient dans le cours même du processus d'apprentissage pour le faciliter, le réguler, l'orienter. Une évaluation formative ;
• une évaluation qui mesure les acquis. Une évaluation des apprentissages. Une évaluation sommative.

Pour le dire autrement, deux fonctions à l'évaluation :

• la formation : prise d'informations sur les degrés de maitrise de connaissances et compétences afin d'identifier les réussites et l'autonomie des élèves en vue de réguler, de faciliter, d'orienter les apprentissages, les axes de travail des élèves ;

• la certification : attestation de ces degrés de maîtrise pour rendre compte aux familles et/ou à l'institution, lors de bilans d'étapes en cours d'année par exemple ou encore en fin de cycle.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.